



Habitants  
84 358 845

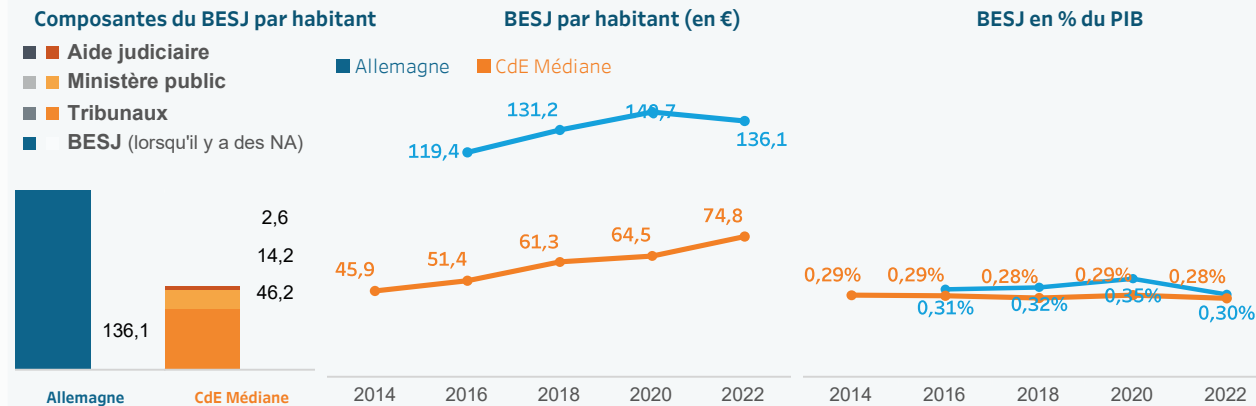


PIB par habitant  
46 020 €  
CdE Médiane 27 406 €



Salaire moyen brut annuel  
56 334 €  
CdE Médiane 22 878 €

## Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)



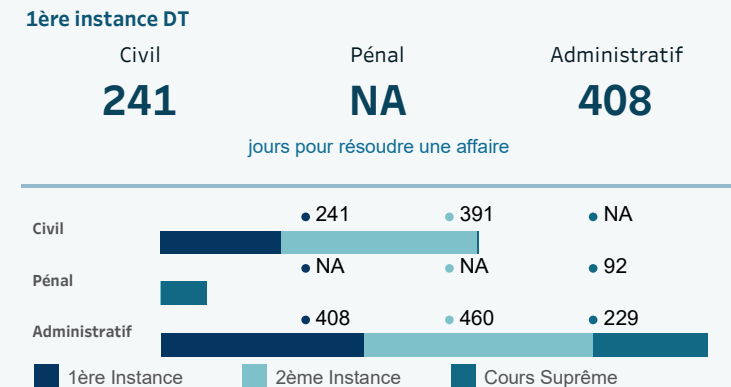
**Budget :** En 2022, le budget exécuté du système judiciaire de l'Allemagne, 11 477 627 564 €, est le plus élevé en Europe, malgré une légère baisse par rapport à 2020. Par habitant, ce budget représente 136,1 €, bien au-dessus de la médiane du CdE. En % du PIB, il est légèrement au-dessus de la médiane du CdE. Le budget de l'aide judiciaire par habitant (6,7 €) reste au-dessus de la médiane du CdE, représentant 4,9 % du budget du système judiciaire. L'Allemagne s'appuie de manière significative sur les taxes de justice, constituant environ 45 % de son budget judiciaire.

**Professionnels :** En Allemagne, 16% du personnel non-juge est constitué de Rechtspfleger statuant sur différents types d'affaires, principalement dans le domaine de la « juridiction volontaire ». Parallèlement, les avocats officiels accomplissent certaines tâches de procureur, sans restriction au sein des tribunaux de 1ère instance et avec certaines limites au niveau de l'État fédéral. Cela doit être pris en compte lors de l'analyse du ratio personnel non-juge/procureur par juge/procureur.

**Technologies de l'information et de la communication (TIC) :** L'Allemagne dispose d'un indice de déploiement des TIC de 5,3, bien au-dessus de la médiane du CdE. Plusieurs outils TIC innovants sont en cours de mise en œuvre, tels que le projet basé sur l'IA "OLGA", qui assiste les juges d'appel concernant des réclamations contre les fabricants automobiles en analysant la décision contestée de la 1ère instance, ou "MAKI", un prototype d'une assistance aux juges basée sur l'IA qui vise à les aider en identifiant les différences entre les dossiers, notamment dans les procédures collectives, en proposant des décisions sur la procédure et le fond appropriées.

**Salaires des juges et procureurs :** Bien que les salaires absolus des juges et des procureurs allemands soient supérieurs aux niveaux médians du CdE, le ratio de leurs salaires par rapport au salaire moyen national est parmi les plus bas en Europe.

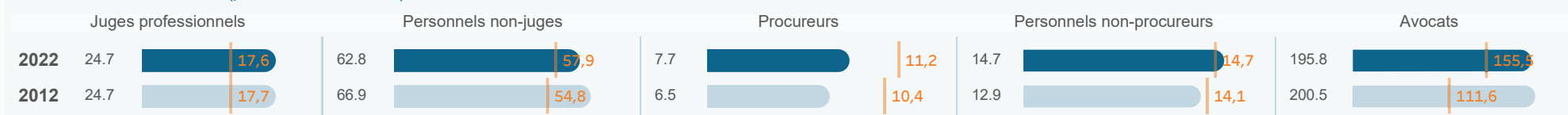
## Efficacité - Disposition Time (jours)



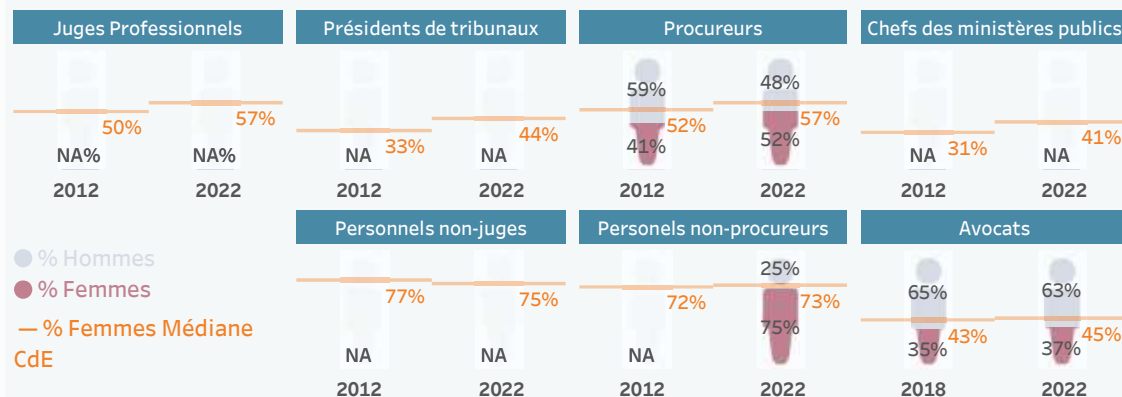
**Efficacité :** Selon les données disponibles, l'instance et le type d'affaires les plus efficaces sont les affaires pénales de la plus haute instance, tandis que les moins efficaces sont les affaires administratives de 2ème instance, suivies du même type d'affaires de 1ère instance. De plus, tous les types d'affaires, à l'exception des affaires administratives de 1ère instance, ont connu une augmentation du DT par rapport aux données 2020.

La plus forte augmentation du DT est observée au regard des affaires civiles contentieuses de 2ème instance, très probablement liée à l'afflux de procès intentés contre les constructeurs automobiles dans le cadre du "scandale des émissions de diesel". Les valeurs de DT sont au-dessus des médianes respectives du CdE, à l'exception des affaires administratives et pénales en dernière instance.

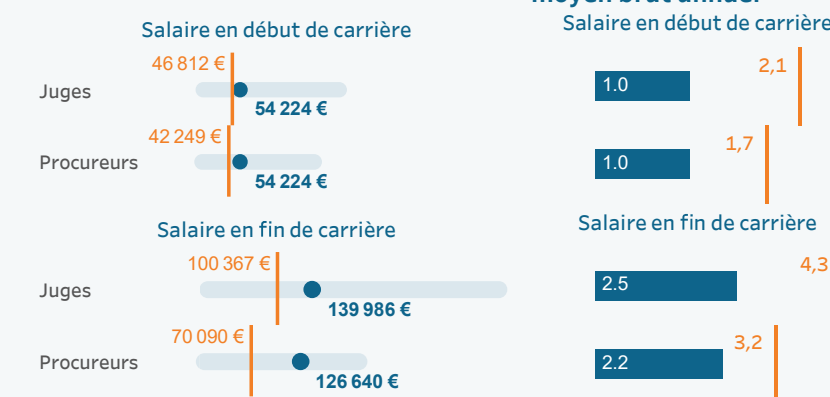
## Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



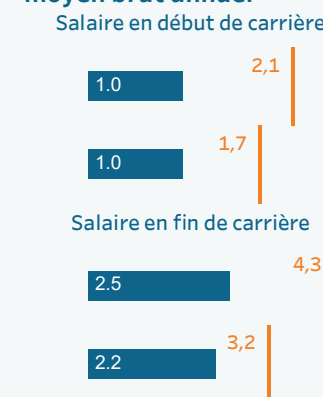
## Égalité de genre



## Salaires bruts absolus

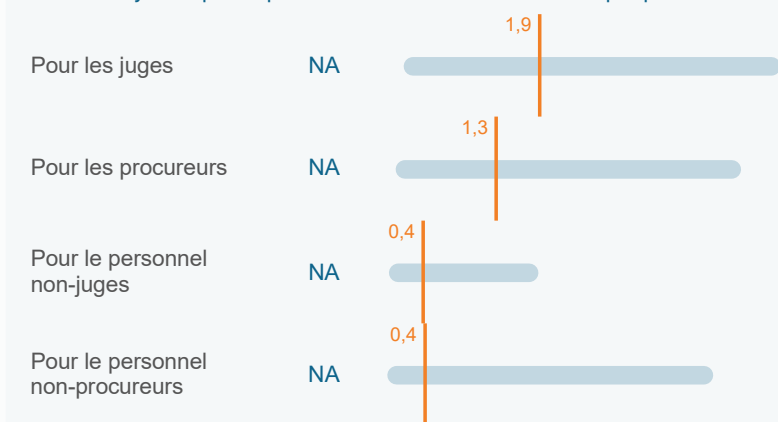


## Ratio avec le salaire moyen brut annuel

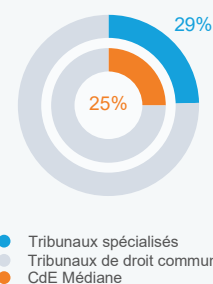


## Formation des professionnels de la justice

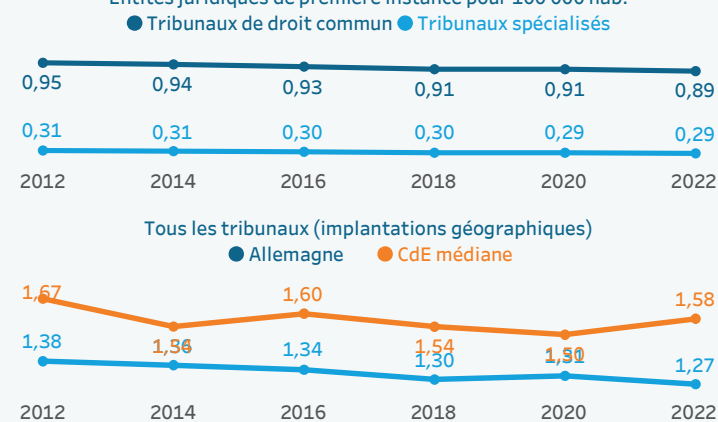
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel\*



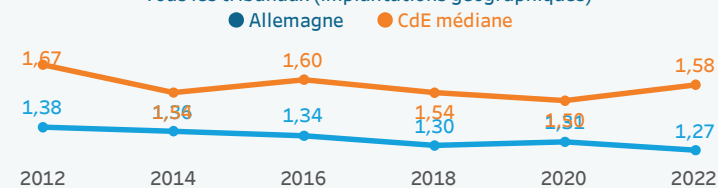
Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)



\*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

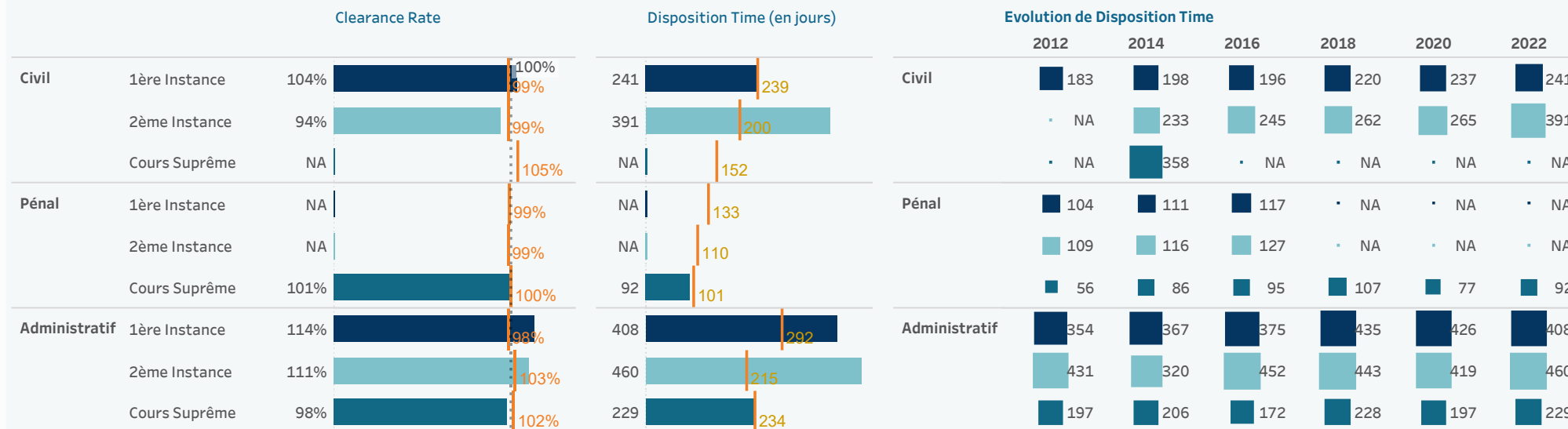
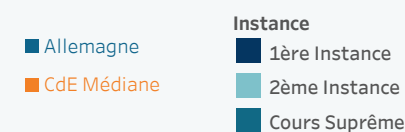
## Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) \*100

CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue  
CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

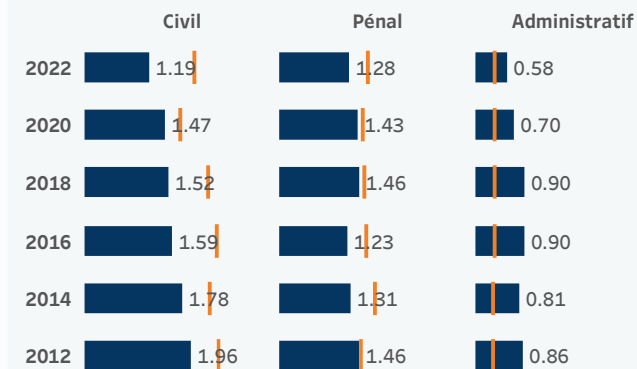
Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) \*365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

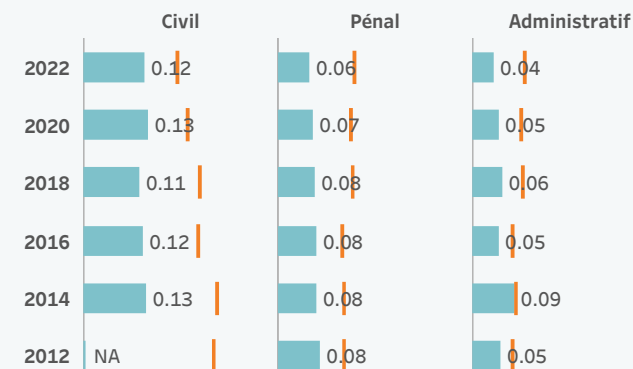


## Affaires nouvelles

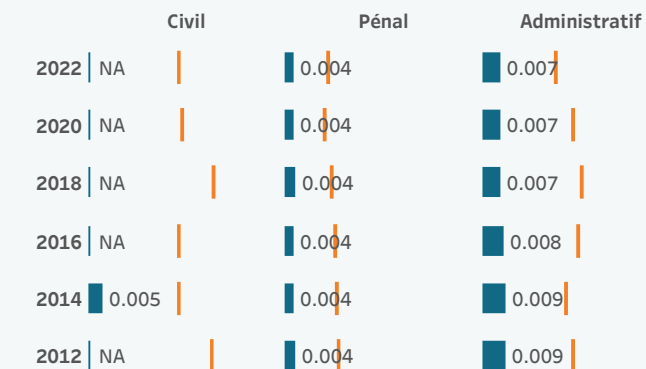
## Nombre total d'affaires de 1ère instance pour 100 habitants



## Nombre total d'affaires de 2ème instance pour 100 habitants

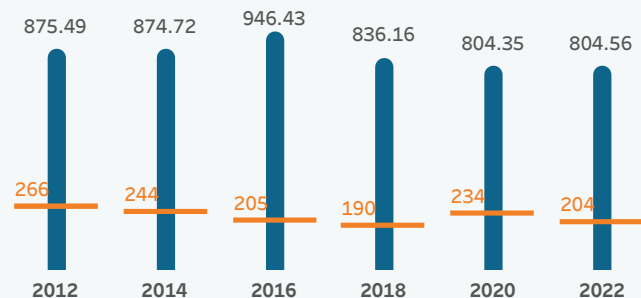


## Nombre total d'affaires de Cours Suprêmes pour 100 habitants



## Ministère public

## Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur

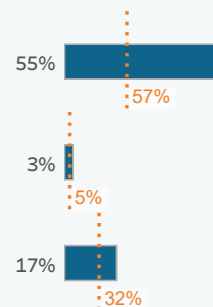


## Répartition des affaires traitées en %

Classées pendant l'année de référence

Terminées par une sanction ou par une mesure imposée ou négociée par le procureur

Affaires portées devant les tribunaux



## Répartition des affaires classées en %

■ Allemagne

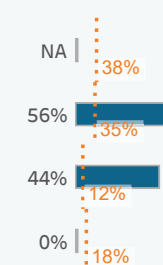
■ CdE Médiane

Classées parce que l'auteur n'a pas pu être identifié

Classées pour absence de constat d'infraction ou situation juridique particulière

Classées sans suite par le procureur pour raison d'opportunité

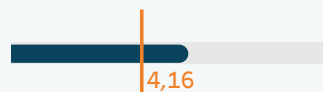
Classement pour d'autres raisons



Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Indice de déploiement et d'utilisation des TIC  
(de 0 à 10)

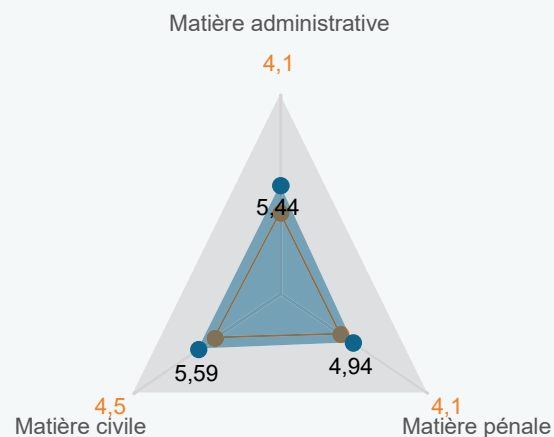
Taux de déploiement total : **5,34**



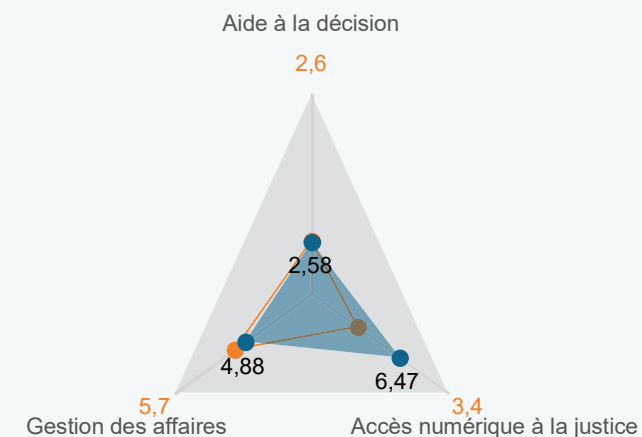
Taux d'utilisation total : **3,88**

(experimental)

## Taux de déploiement par domaine (0 à 10)



## Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)



## Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

<https://www.gesetze-im-internet.de> (federal law)

Jurisprudence des juridictions supérieures

<https://www.rechtsprechung-im-internet.de> (federal courts)

Informations sur le système judiciaire

<https://www.bmj.de>